



Offre en formation Ergothérapie

Hôpital de Malévoz
Ergothérapie

1. Généralités

Service	Secteur Médico-thérapeutique Ergothérapie
Site / Étage	Malévoz / UPA2- UPA4
Responsable de secteur	Sarah Fournier
Cheffe de site	Julie Bechet
Numéros de téléphone	Honorine Gret : 079/ 912 23 68 Gaëlle Le Jeune : 079/ 642 32 69
Responsable de formation	Vanessa Hefhaf-Mauri vanessa.hefhaf-mauri@hopitalvs.ch
Praticiennes Formatrices	Gaëlle Le Jeune gaelle.lejeune@hopitalvs.ch Honorine Gret honorine.gret@hopitalvs.ch
Date	Juin 2022
Version	04

2. Caractéristiques organisationnelles de l'unité / service

Profil de la population soignée	Patient·e·s hospitalisé·e·s souffrant de troubles psychiques âgé·e·s de 16 à + 65 ans	
Horaires de travail étudiant·e·s	Matin	Après-midi
	8h – 12h	13h00-17h24
Composition de l'équipe de l'unité (Skill et Grademix)		
<ul style="list-style-type: none"> • Ergothérapeutes • Praticiennes formatrices 		
Filières de formation potentiellement présentes au sein l'unité		
<ul style="list-style-type: none"> • Bachelor en ergothérapie • Bachelor en soins infirmiers 		
Modèle d'organisation des soins		
<ul style="list-style-type: none"> • Modèle de Pratique Professionnelle (MPP) 		
Documents à consulter avant l'entrée en stage		
<ul style="list-style-type: none"> • Cours dispensés à la HES-SO, processus de l'ergothérapie • https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=5451 • Mettre en place de manière obligatoire une supervision (crédit octroyé par l'école) • Site internet de l'hôpital du Valais • Site internet du Centre de formation 		

3. Prestations offerte dans l'unité / service

Les pathologies les plus fréquentes

- Troubles psychotiques
- Dépressions
- Trouble bipolaire
- Trouble de la personnalité
- Démence
- Dépendance
- Trouble du comportement alimentaire

Les interventions ergothérapeutiques les plus fréquentes

- Contention et structuration psychique
- Mobilisation, stimulation
- Confrontation au principe de réalité
- Élaboration de ses propres besoins
- Gestion des émotions
- Évaluation des fonctions cognitives
- Capacité d'expression
- Socialisation

Modalité de suivi : individuel, en groupe et de groupe

Etant un service de psychiatrie aigu, le turn-over des patient·e·s est important. De plus l'état clinique des patient·e·s peut être fluctuant ce qui demande une adaptation permanente de l'ergothérapeute

4. Offre en formation selon les rôles définis dans le cursus du Bachelor en Ergothérapie

Rôle d'adaptateur ou d'adaptatrice

Adapter l'environnement, adapter les activités de manière à ce que le ou la client·e puisse effectuer ses activités et se servir de son environnement.

- Adaptation des activités thérapeutiques en lien avec la pathologie du·de la patient·e
- Participer à l'élaboration du projet de retour à domicile avec mise en place d'étagage répondant aux besoins du·de la patient·e (CMS, UTJ, CCPP, Foyer, ergothérapeute indépendant...)

Rôle d'évaluateur ou d'évaluatrice

Évaluer des performances occupationnelles, des habiletés, des aspects de l'environnement de manière à pouvoir définir l'intervention et mesurer ses résultats, ou encore renseigner des tiers.

- Évaluer les performances d'un·e patient·e dans les activités de la vie quotidienne qu'il·elle avait l'habitude de pratiquer avant son hospitalisation et qu'il·elle souhaite retrouver (selon le profil occupationnel de la personne)
- Exemples d'activités de la vie quotidienne : se laver, s'habiller, réaliser un repas, courses, jardiner, etc.
- Évaluer les habiletés sociales au travers du groupes (communication, affirmation de soi, gestion des émotions...)
- Évaluation de la psychopathologie au travers d'activités manuelles
- Évaluation des troubles cognitifs au travers d'activités manuelles

Rôle de soutien, coach

Soutenir le ou la client·e dans ses choix, encadrer la progression des acquisitions et des démarches du ou de la client·e.

- Soutenir le·la patient·e tout au long de sa thérapie, l'amener à s'inscrire dans une activité significative afin qu'il·elle retrouve une autonomie psychique et physique optimale.

Rôle de technicien ou de technicienne

Adapter et arranger l'environnement matériel, fabriquer et adapter des moyens techniques d'intervention, des jeux, des objets usuels.

- De manière ponctuelle : mise en place de moyens auxiliaires. (Aide au repas, FR, positionnement au lit)...

Rôle de concepteur ou de conceptrice

Concevoir l'intervention ou des dispositifs facilitant l'engagement occupationnel et la participation, mettre en œuvre des évidences scientifiques et des modèles d'intervention, concevoir des projets ou des programmes d'intervention, raisonner, être un-e praticien-ne réflexif-ve.

- Réfléchir et mettre en place une thérapie adaptée et centrée sur le-la patient-e en se référant aux moyens et techniques relevées probantes par la littérature scientifique (concept d'ergothérapie du PPP, supervisions cliniques métiers)

Rôle de gestionnaire

Organiser son travail, remplir des dossiers, rédiger des courriers et des demandes, comptabiliser et facturer des prestations, gérer et commander du matériel, gérer du personnel auxiliaire ou des étudiant-e-s.

- Rédiger des notes à la suite de thérapie, de séances ou de colloques dans *Phoenix* (Sous forme du SOAP)
- Commander divers matériels soit pour les patient-e-s soit pour le service d'ergothérapie. (Opale)
- Rédiger les documents de sorties.

Rôle de consultant ou de consultante

Consulter des tiers à propos de ses actions ou de ses interventions et agir comme consultant-e auprès des autorités ou des divers organismes en matière de prestations d'ergothérapie ou d'évaluation de l'environnement ou de performances occupationnelles, expertiser.

- Partager son projet d'intervention auprès de ses collègues pour avoir leurs avis dans une approche interdisciplinaire
- Informer, en tant que consultant-e, les patient-e-s et leurs proches sur les prestations d'ergothérapie

Rôle de conseiller ou de conseillère

Conseiller le ou la client·e, ses proches ou des tiers sur l'aménagement des occupations ou de l'environnement, faire des recommandations.

- Conseiller sur le réseau extérieur existant, afin d'optimiser le retour à domicile

Rôle d'enseignant ou d'enseignante

Définir des dispositifs d'apprentissage, enseigner diverses techniques de facilitation ou d'adaptation aux clients·e·s, aux professionnel·le·s, aux proches, contribuer à la formation des ergothérapeutes.

- Le·la praticien·ne formateur·trice (PF) ergothérapeute forme l'étudiant·e en ergothérapie sur le terrain en lui enseignant les liens théorico-pratiques vu durant les cours à la HES

Rôle de communicateur ou de communicatrice

Transmettre des informations orales ou écrites aux divers·se·s acteur·trice·s du système de santé et en recevoir ; communiquer avec le ou la client·e et ses proches de manière à développer une relation empathique.

- Lors des colloques interdisciplinaires, l'ergothérapeute transmet les informations relatives au suivi du·de la patient·e, les objectifs et les stratégies ou moyens à mettre en place

Rôle de collaborateur ou de collaboratrice

Collaborer avec le ou la client·e (et ses proches) à l'élaboration des objectifs, à la réalisation et à l'évaluation de l'intervention, partager son pouvoir et son savoir, négocier; collaborer dans l'équipe d'ergothérapeutes, coopérer avec d'autres professions, travailler de manière interdisciplinaire ou en réseau, coordonner ses interventions avec celles des autres.

- Collaborer avec les différents corps de métier du service médico-thérapeutique, soignant·e·s, médicaux et partenaires externes pour des prises en charge communes. L'interdisciplinarité favorise une meilleure prise en charge du·de la patient·e

Rôle de promoteur ou de promotrice de la santé

Développer des interventions orientées vers le maintien de la santé et le bien-être des populations.

- Présenter le concept d'ergothérapie du PPP aux nouveaux·nouvelles collaborateurs·trice·s

Rôle de défenseur ou de défenseuse (advocacy)

Défendre vis-à-vis des tiers les intérêts de l'usage·ère, revendiquer des droits pour des personnes en situation occupationnelle défavorable, élaborer des directives de pratique.

- Non évaluable aux PPP

Rôle « d'émancipateur ou d'émancipatrice » (empowerment)

Offrir et reconnaître aux client·e·s ou aux groupements d'usager·ère·s des moyens d'autodétermination, renforcer le pouvoir des client·e·s.

- Favoriser un lien thérapeutique de confiance au·à la client·e, pour qu'il·elle s'investisse dans l'intervention, qu'il·elle se sente inclus·e et acteur·trice de sa thérapie

Rôle de professionnel ou de professionnelle

Promouvoir les intérêts de sa profession dans le système de santé, s'impliquer dans le développement de l'ergothérapie ou de la science de l'occupation, agir en tant que professionne·-le responsable sur les plans éthiques et économiques.

- Présenter l'ergothérapie aux nouveaux médecins assistant·e·s afin de les sensibiliser à la profession et d'effectuer des prescriptions adéquates

Rôle de chercheur ou de chercheuse

Participer à des activités de production de connaissance.

- Participer à des groupes de travail de recherches sur des thématiques rencontrées sur le terrain lors de la pratique (Question PICOT par exemple).